

Guéret, le 4 mars 2020

Prix des masques et des gels hydro-alcooliques

La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) veille sur l'évolution des prix des masques et des gels hydro-alcooliques.

Les services de la DGCCRF se mobilisent pour suivre l'évolution des prix des masques (chirurgicaux et FFP2) et des gels hydro-alcooliques (pas les lingettes).

Il est prévu en Creuse 15 visites en moyenne par semaine dans les pharmacies (centre-ville et milieu rural) et dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) alimentaires et non alimentaires.

Les enquêteurs seront également attentifs aux messages publicitaires visant à promouvoir d'autres types de produits comme ayant une action potentielle contre le coronavirus. En cas de pratiques manifestement abusives, le professionnel pourra être alerté sur sa responsabilité.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58 95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr